

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
MONTE LIMAR-AGGLOMERATION**

O o O

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT DE CONTACT

Nom officiel : Communauté d'agglomération Montélimar-Agglomération

Adresse postale : Maison des Services Publics – 1 Avenue Saint-Martin

Localité/Ville : MONTE LIMAR

Code postal : 26200

Code NUTS : FRK23

Point(s) de contact : Direction de la Commande Publique et des Affaires Juridiques –
Service de la Commande Publique

A l'attention de Monsieur le Président de Montélimar-Agglomération ou son
représentant

Téléphone : 04.75.53.10.74.

Courriel : dcpaj@montelimar-agglo.fr

Adresse(s) internet (le cas échéant)

Adresse principale du pouvoir adjudicateur : www.montelimar-agglo.fr

Adresse du profil acheteur (URL) : <http://www.montelimar-agglo.fr/>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALES

Autorité régionale ou locale

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II. 1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé :

Diagnostic et préconisations organisationnels et fonctionnels pour le centre
aquatique communautaire Aloha

II.1.2) Code CPV principal

79212000-3

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte :

La mission consiste en :

- un diagnostic organisationnel et fonctionnel du centre aquatique communautaire ALOHA - Montélimar afin de disposer d'une appréciation générale sur la pertinence du fonctionnement (organisation, procédures, pratiques, activités proposées, mode de management, sécurité...),
- des propositions de pistes d'amélioration pour optimiser la gestion dans le respect des dispositions réglementaires,
- et un plan d'actions de mise en œuvre.

Ce diagnostic entend également évaluer les nécessaires adaptations et structurations de ce service afin de prendre en compte les évolutions actuelles et futures de la filière aquatique. Il est également important d'évaluer les forces et faiblesses de l'organisation et la capacité de cette dernière à pouvoir répondre de manière efficace et pragmatique aux attentes des usagers de cet équipement aquatique.

II.1.6) Information sur les lots

Ce marché est divisé en lots : NON

II.1.7) Valeur totale du marché (hors TVA) :

21 300.00 €

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

Diagnostic et préconisations organisationnels et fonctionnels pour le centre aquatique communautaire Aloha

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

79212000-3

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRK23

Lieu principal d'exécution : Territoire de Montélimar-agglomération

II.2.4) Description des prestations :

La mission consiste en :

- un diagnostic organisationnel et fonctionnel du centre aquatique communautaire ALOHA - Montélimar afin de disposer d'une appréciation générale sur la pertinence du fonctionnement (organisation, procédures, pratiques, activités proposées, mode de management, sécurité...),
- des propositions de pistes d'amélioration pour optimiser la gestion dans le respect des dispositions réglementaires,
- et un plan d'actions de mise en œuvre.

Ce diagnostic entend également évaluer les nécessaires adaptations et structurations de ce service afin de prendre en compte les évolutions actuelles et futures de la filière aquatique. Il est également important d'évaluer les forces et faiblesses de l'organisation et la capacité de cette dernière à pouvoir répondre de manière efficace et pragmatique aux attentes des usagers de cet équipement aquatique.

II.2.5) Critères d'attribution

Critère de qualité : Valeur technique : 40
Critère prix : 60

II.2.11) Information sur les options

Option : NON

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : NON

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure :

Attribution d'un marché sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence au Journal officiel de l'Union Européenne (dans les cas énumérés ci-dessous).

- Le contrat ne relève pas du champ d'application de la directive.

Explication : Marché d'un montant inférieur aux seuils européens.

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Non

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié au BOAMP du 08 août 2024 sous le n° 24-93265 et inséré sur le site internet de la Communauté d'agglomération Montélimar-Agglomération le 08 août 2024.

IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique

IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de pré-information

SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

MARCHÉ N° S240055

INTITULÉ : Diagnostic et préconisations organisationnels et fonctionnels pour le centre aquatique communautaire Aloha

Un marché/lot est attribué : OUI

V.2) Attribution du marché : 07 octobre 2024

V.2.1) Date de conclusion du marché :

V.2.2) Informations sur les offres

Nombre d'offres reçues : 10

Nombre d'offres reçues de la part de PME :

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 10

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : NON

V.2.3) NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE

Nom officiel : AM SPORT CONSEIL

Adresse postale : 70 Chemin Bonnevie

Localité/Ville : BEGLES

Code postal : 33130

Pays : France

Téléphone : 06.49.09.71.04

Mail : a.merle@amsportconseil.com

Le titulaire est une PME : OUI

Total des points obtenus pour cette offre : 96.25/100

V.2.4) Informations sur le montant du marché/du lot (Hors TVA)

Valeur totale du marché/du lot : 21 300.00 € H.T.

V.2.5) Information sur la sous-traitance :

Le marché est susceptible d'être sous-traité

Description succincte de la part du contrat sous-traitée :

La part du marché susceptible d'être sous-traitée est inconnue

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.3) Informations complémentaires :

Type de procédure : Procédure adaptée conformément aux dispositions aux dispositions des articles R 2123-1-2° et R.2131-12-1° du code de la commande publique (C.C.P.).

Modalités de consultation des marchés :

Possibilité de consultation des documents sur place ou obtention des copies, par une demande écrite et formulée auprès de la collectivité dont l'adresse figure au paragraphe I.1) de la Section I et dans les conditions fixées par **les articles L300-1 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration.**

Pas de sous-traitance indiquée mais les attributaires ont toujours la possibilité de sous-traiter en cours de marché au titre de la loi n° 75-1334 du 31 décembre 1975.

INFORMATION SUR LE MONTANT DU MARCHÉ :

Le montant indiqué comprend les prestations de base de la mission ainsi que les prestations spécifiques qui s'exécuteront dans le cadre d'un accord-cadre mono attributaire à bons de commande dans la limite d'un montant maximum de 5 000.00 € H.T.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble

Adresse postale : 2 Place de Verdun, BP 1135

Localité/Ville : Grenoble cedex

Code postal : 38022

Téléphone : 04 76 42 90 16

Fax : 04 76 51 89 44

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

Les recours applicables aux contrats de la commande publique sont :

- Soit, avant la signature du marché, le référé précontractuel conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du Code de justice administrative,
- Soit, après la signature du marché, un recours en plein contentieux dans les formes mentionnées aux articles R.411-1 et R.421-7 du Code de justice administrative et dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication de l'avis d'attribution,
- Soit, après la signature du marché, un référé précontractuel dans les formes et délais mentionnés à l'article R.551-7 du Code de justice administrative après la conclusion du contrat.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Nom officiel : Greffe du Tribunal administratif de Grenoble

Adresse postale : 2 Place de Verdun – B. P. 1135

Localité/Ville : Grenoble cedex

Code postal : 38022

Téléphone : 04.76.42.90.16.

Fax : 04.76.51.89.44.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 17 octobre 2024

Le Président,